



Le Grand Ouest Toulousain

AVIS ENQUÊTE PUBLIQUE



MODIFICATION N°2 DU PLU DE LÉGUEVIN

Par arrêté n°2023_03_DAT_AR en date du 04 mai 2023, le Président de la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION LE GRAND OUEST TOULOUSAIN a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification n°2 du Plan Local d'urbanisme de LÉGUEVIN.

À cet effet, Mme Myriam DE BALORRE exerçant la profession d'exploitante agricole, en retraite, a été désignée en qualité de commissaire enquêtrice par Mme la Présidente du tribunal administratif de Toulouse.

L'enquête se déroulera au siège du Grand Ouest Toulousain du vendredi 11 octobre 2025 à 9h au lundi 10 novembre 2025 à 17h, aux jours et heures habituels d'ouverture (voir ci-dessous).

La commissaire enquêtrice recevra à la mairie de Léguvin :

- le vendredi 10 octobre 2025 de 9h à 12h ;
- le mardi 21 octobre 2025 de 15h à 18h ;
- le vendredi 10 novembre 2025 de 14h à 17h.

Le public pourra prendre connaissance du dossier soumis à enquête publique, incluant l'examen au cas par cas et l'avis de l'autorité environnementale :

- sur le registre dématérialisé à l'adresse : <https://www.democratie-active.fr/enquete-publique-m2-plu-lequevin/> → 
- en format papier à la mairie de Léguvin (52 avenue de Gascogne, 31490 Léguvin), aux jours et heures habituels d'ouverture :
 - lundi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ;
 - mardi de 8h30 à 12h et de 14h00 à 19h ;
 - mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h ;
 - jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30 ;
 - vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
- en format papier au siège de la communauté d'agglomération Le Grand Ouest Toulousain (10 rue François Arago, 31830 Plaisance-du-Touch), aux jours et heures habituels d'ouverture :
 - lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h ;
 - mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h ;
 - mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h ;
 - jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Les personnes intéressées par le dossier d'enquête pourront en obtenir communication à leur demande et à leurs frais.

Pendant le délai de l'enquête, le public pourra transmettre ses observations et propositions :

- sur le registre d'enquête disponible en mairie de Léguvin et au siège du Grand Ouest Toulousain ;
- par courrier adressé à la commissaire enquêtrice à l'adresse suivante : Mme la Commissaire enquêtrice, Le Grand Ouest Toulousain, 10 rue François Arago, 31830 PLAISANCE-DU-TOUCH
- par courrier électronique à l'adresse : enquete-publique-m2-plu-lequevin@democratie-active.fr
- sur le registre dématérialisé à l'adresse : <https://www.democratie-active.fr/enquete-publique-m2-plu-lequevin/> ou sur www.grandouesttoulousain.fr.

Le rapport et les conclusions motivées de la commissaire enquêtrice, transmis au Président, seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête :

- sur le site Internet www.grandouesttoulousain.fr ;
- sur support papier, à la mairie de Léguvin et au siège de la communauté d'agglomération.

À l'issue de l'enquête publique et après prise en compte du rapport et des conclusions de la commissaire enquêtrice, la modification n°2 du PLU de Léguvin pourra être soumise à la délibération du Conseil communautaire.